



PROCES-VERBAL

Commission Fédérale de l'Arbitrage de la F.F.F.

Réunion du : 6 novembre 2025 à 17h30 en visioconférence

Présidence : Jean-Claude PUYALT

Présents : Séverine CRAIPEAU, Nathalie GUEDON GINFRAY, Pascal PARENT, Pascal POIDEVIN, Michaël ANNONIER, Lionel JAFFREDO, Jacky CERVEAU et Antony GAUTIER.

PV N°7 Saison 2025/2026

1 – Ouverture de la séance

Le Président Jean-Claude PUYALT ouvre la séance.

M. Jacky CERVEAU est désigné secrétaire de séance.

2 – Approbation de procès-verbal

Le Président soumet à l'approbation de la CFA le PV n°6 de la saison 2025/2026. Aucune remarque n'étant formulée, la CFA adopte le PV n°6.

3 – Informations du Président

Le Président se félicite de la désignation de Victor CHAIX et Julien LANG sur l'Euro Futsal 2026 qui se tiendra du 20 janvier au 08 février 2026 en Lituanie et Slovaquie. Cela montre la reconnaissance dont bénéficie les arbitres futsal français au niveau international.

Il informe également la CFA des informations suivantes :

Trophée AFCAM, nomination d'Alexandra COLLIN en catégorie Elite et Margaux DRU en catégorie Espoir.

Invitation d'Audrey GERBEL au stage UEFA du 24 au 27 novembre en Suisse.

Désignation de Victor CHAIX, Julien LANG et Adrien CRUMOIS sur le tournoi U16 Futsal organisé au Sénégal du 04 au 10 novembre.

4 – Correspondances

- Courrier de M. Alexandre PERREAU NIEL annonçant officiellement son arrêt de carrière au 30 juin 2026 et faisant une demande de CEA ainsi qu'une candidature à la fonction de VAR.

La CFA prend note de son courrier et de ses demandes. Elles seront étudiées, en lien avec la LFP.

- Courrier de M. Thomas LEONARD demandant de bénéficier du dispositif du CEA.
La CFA prend note de son courrier et de sa demande qui sera étudiée, en lien avec la LFP.

- Courrier de Bertrand CORCUFF présentant sa démission comme observateur fédéral.
La CFA prend note. Il sera remplacé par Fredji HARCHAY.

- Mail de Romain CANAL en date du 30 octobre justifiant de son absence sur les stages de début de saison et demandant une dérogation pour pouvoir observer sur la catégorie JAF
La CFA ne peut répondre favorablement à sa demande, conformément aux décisions prises depuis le début de saison.

5 – Stage inter ligues Futsal

Quatre Ligues ont candidaté pour accueillir ce stage : Normandie, AURA, Hauts de France et Pays de la Loire.

Compte tenu de la proximité entre le gymnase et les salles de théorie, la CFA décide de retenir la candidature de la Ligue de Normandie.

6 – Informations de la Direction de l'Arbitrage

Le Directeur de l'Arbitrage, Antony GAUTIER, fait un point sur plusieurs sujets d'actualité :

- Convention avec le ministère de l'Intérieur au sujet de la protection des arbitres en cours de relecture au Ministère

- Livraison des caméras Motorola pour la protection des arbitres amateurs aux Ligues et Districts retenus aura lieu dans le courant de la semaine du 24 novembre

- Information sur les sanctions pénales reçues par deux anciens arbitres fédéraux pour des fraudes sur les frais de déplacement : reconnus coupables d'escroquerie vis-à-vis de la FFF et peines jusqu'à 6 mois de prison avec sursis

- Organisation prochaine d'une visio avec les présidents de CRA

- Candidature Ex joueuse pro de Mme Mathilde BEAUFILS (Ligue Occitanie) :
Elle doit être observée sur 1 match de R1 féminine par la CFA, un observateur va être désigné. Si l'observation est positive, elle devra être vue sur 3 matchs de D3 avant le 30/04.

La CFA remercie le Directeur pour sa présentation.

7 – Point sur l'arbitrage amateur

- Retour sur le webinaire avec les Présidents de CRA sur l'évolution des examens.

- Réflexion sur la création de la catégorie arbitres assistantes F3 : autorisation de présenter des candidates qui ont été désignées comme assistantes en Ligue et non centrales comme cela est écrit dans le Règlement intérieur

- Mise en place lors du stage de mi-saison Futsal des tests physiques FIFA 20.

- Remplacement de M. Aurélien BRIEST en tant qu'observateur candidates JAFFE par M. Mohammed AKBAR. Monsieur Aurélien BRIEST sera maintenu dans la catégorie observateur JAFFE

- Point sur les observations F4 et F5 et cas des arbitres blessés

- Demande d'année sabbatique de Pauline MAZIER : refus car demande trop tardive avec une observation déjà réalisée

- 2 candidats FOM seront prochainement observés : un candidat mahorais sera observé en R1 en parallèle de la venue d'une équipe mahoraise sur le 7eme tour de CDF, et un candidat guadeloupéen sera observé en R1 en parallèle du 8eme tour de la CDF
- 1 arbitre tahitien sera désigné sur une rencontre de 7^{ème} tour de CDF
- 2 arbitres assistantes outre-mer (Réunion et Guadeloupe) seront désignées sur des rencontres de CDF
- Christophe CHESNAIS représentera la CFA au stage inter-ligues de PLOUFRAGAN
- Propose de remplacer Daniel MOULET par Matthieu LOMBARD en tant que président délégué de la section développement
- Stages inter-ligues : mise en place d'un examen blanc

8 – Tests physiques de début de saison

Résultats des tests physiques de rattrapage organisés le 29 octobre 2025 au CNF :

Encadrement :

- Membres de la CFA : Jacky CERVEAU
- Préparateur athlétique : Franck DOUDET
- DA : Christian THOISON – Christophe CAPELLI – Laurent TARDIEU

Les résultats de cette session sont les suivants :

Catégorie	Nom	Prénom	Résultat CODA	Résultat Vitesse	Résultat Aérobic	Résultat Tests
AF2	LARHANT	YOHANN	validé	validé	validé	validé
AFFE1	GOUJON	MATHILDE	validé	validé	validé	validé
AFFE1	GIURAN	BIANCA	absent(e)	absent(e)	absent(e)	absent(e)
Cand AFFE2	MAMBRINI	AUDREY	validé	validé	échec	échec

Les arbitres ne s'étant pas présentés à cette session pour raison médical ou après autorisation de la CFA pour motif légitime se verront proposer une nouvelle date afin de satisfaire aux tests physiques de début de saison, ils ne pourront pas être désignés avant d'avoir réussi les tests physiques de leur catégorie.

Situation de Mme Audrey MAMBRINI :

En application du Règlement intérieur de la CFA, les arbitres candidats ayant échoué aux tests physiques de début de saison sont remis immédiatement à l'entière disposition de leur Ligue et ne pourront pas prétendre au titre d'arbitre fédéral lors de cette saison. Leur candidature est annulée sans possibilité de remplacement pour leur Ligue d'appartenance.

A ce titre, Mme Audrey MAMBRINI ayant échoué aux tests physiques de la catégorie AFFE2 est immédiatement remise à disposition de sa Ligue régionale et n'est plus candidate à la catégorie AFFE2.

Ces décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de cette publication. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la publication, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.

9 – Comptes-rendus de sections

La CFA valide les comptes-rendus des sections suivantes :

- PV de la section « Lois du jeu » du 25 octobre 2025
- Compte rendu de la sous-section Futsal du 20 octobre 2025
- Compte-rendu de la section développement

Aucune autre question n'étant abordée et l'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20H30.

Le Président de séance

Jean-Claude PUYALT

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'J. Puyalt', is written over a faint, light-colored circular stamp or watermark.

Le secrétaire de séance

Jacky CERVEAU

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'J. Cerveau', is written over a faint, light-colored circular stamp or watermark.